

# Compte-rendu du groupe de travail « ARTISANAT – COMMERCE – SERVICE -ESS»

Réunion du 17 septembre 2015 17h00 à Naves – Salle Saint-Martial

## Participants

### Présents :

- Viviane DANTONY, Vice présidente en charge du développement économique – Communauté de communes Vézère Monédières
- Lucile BENESTEAU, Déléguée communautaire, Communauté de communes des Monédières
- Christophe JERRETIE, Maire de Naves
- Eric BELLOUIN, Président SM Pays de Tulle
- Henri JAMMOT, Président de la Communauté de communes Vézère Monédières
- Jean-François ROBERT, Directeur adjoint, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze
- Eric LIONNET, Chef de service, Chambre d'Agriculture de la Corrèze
- Mickaël CAUQUOT, Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze
- Jean Pierre GOURDON, Vice-président du conseil de développement du Pays de Tulle
- Jean-Marie ROUILLET, Directeur Régional Limousin Actif
- Luc DELCHET, Chargé de mission Développement Economique / Tourisme, Tulle Agglo
- Elodie CHASTAING, Animatrice Actions Economiques Territorialisées Pays de Tulle

### Excusés :

- Christelle COURSAT, Conseillère Régionale
- Christine DUBECH, Conseillère communautaire, Tulle Agglo
- Anne-Laure AVIZOU, Chargée de mission Conseil Régional du Limousin
- Valérie MARIN, Chargée de mission économie sociale et solidaire, Conseil Départemental de la Corrèze
- Anaël GABERSEK, chargée de mission DLA, La Canopée
- Nathalie MAURIES, Responsable développement économique, Tulle Agglo
- Michel BREUILH, Président de Tulle Agglo
- Dominique ALBARET, Maire de Saint-Pardoux la Croisille
- Roland MARON, Président Urba Tulle
- Jean-Marc CHIRIER, Association La Dordogne de Villages en barrages
- Christian SERRE, Président du syndicat corrézien des commerçants non sédentaires

## Rappel de l'ordre du jour

- 📍 Point sur les dossiers AET en cours
- 📍 Présentation du nouveau dispositif FISAC
- 📍 Point sur l'avancée du projet de vitrine virtuelle

En introduction, et suite à la visite de l'entreprise Badefort, les membres du groupe de travail décident d'organiser, lors de la prochaine réunion, une intervention du Tribunal de Commerce sur la/les procédure(s) liée(s) au redressement judiciaire d'une entreprise. Il convient d'inviter les élus du territoire intéressés par cette question, en dépassant le cadre du groupe de travail.

### 1. POINT SUR LES DOSSIERS AET EN COURS

Présentation des dossiers AET en cours par Elodie Chastaing.

Monsieur Bellouin rappelle aux élus la mise à disposition de l'équipe Pays pour l'animation d'un atelier permanent à la création sur leur commune / EPCI. Viviane Dantony montre un intérêt, notamment pour débloquer la situation du garage solidaire, qui peine à trouver des fonds. Une rencontre doit être organisée ultérieurement.

### 2. PRESENTATION DU NOUVEAU DISPOSITIF FISAC

Le FISAC n'est finalement pas complètement abandonné par l'Etat, mais ses modalités d'intervention changent : d'une logique de guichet, il passe à une logique d'appel à projets, à priori annualisé.

Pour 2015, 2 types de dossier se distinguent :

- Les opérations individuelles, portées par les communes de moins de 3000 habitants. Les dossiers sont déposés avant le 30 octobre 2015
- Les opérations collectives, portées par un partenariat consulaires/collectivités/association des commerçants. Les dossiers sont à déposer avant le 29 janvier 2016

En ce qui concerne le Pays, le projet de vitrine virtuelle pourrait faire l'objet d'un dépôt de dossier dans le cadre des opérations collectives. Il convient donc de connaître les dépenses à prévoir dans le montage de ce projet. Des temps de travail sont à prévoir entre les consulaires et le Pays puis avec les OTI, dans un second temps.

### 3. POINT D'AVANCEE SUR LE PROJET DE VITRINE VIRTUELLE

Une réunion de travail a eu lieu pendant l'été entre les offices de tourisme Tulle-Cœur-de-Corrèze et Vézère-Monédières et le Pays. Le contexte de ces deux OTI rend possible l'intégration du projet sur leur site internet respectif. En effet :

- Les deux structures sont conscientes que des améliorations sont à apporter afin d'optimiser l'impact de leur site et voient le projet de vitrine virtuelle comme une base de réflexion à la refonte de ceux-ci ;
- Dans le cadre d'une possible fusion entre les 2 EPCI, un travail de restructuration et d'harmonisation, voire de fusion des sites est à prévoir. Les réflexions et travaux conduits dans le cadre du projet de vitrine virtuelle servent de point de départ à ce travail.

Par conséquent, il a été décidé que les sites internet des OTI serviraient de support premier au projet du Pays. Cela permet de tester le projet, d'analyser les effets positifs et négatifs, et d'éviter d'« éparpiller » les informations que l'on souhaite diffuser. L'entrée unique OTI permet de s'adresser directement aux publics ciblés par le projet (touriste et population locale) et de valoriser l'ensemble des filières concernées.

La première étape de travail consiste à recenser les producteurs (agriculteurs, artisans d'art, ...) qui proposent un service de vente directe, ce qui permet de qualifier l'offre. En effet, les OTI se sont rendu compte que les chalandiers cherchent à savoir quels sont les produits du territoire et où se les procurer.

La deuxième étape consistera à entrer en contact avec eux pour leur exposer le projet et leur demander leur accord pour figurer sur les sites en question.

## Prochaine réunion

La prochaine réunion du groupe de travail est fixée au **Mardi 17 novembre 2015 à Monteil et Fils (Gimel-les-Cascades)**. L'horaire est à préciser car il dépendra de l'intervenant du Tribunal de Commerce.

### **Ordre du jour prévisionnel :**

- Point sur les dossiers AET en cours
- Intervention du Tribunal de Commerce sur les procédures de redressement judiciaire.
- Point sur l'avancée du projet de vitrine virtuelle.